

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU GRAND GUÉRET**  
**Extrait**  
**du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Étaient présents :** Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Célia BOIRON, MM. François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, MM. Jean-Luc BARBAIRE, Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, MM. Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

**Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote :** M. Guy ROUCHON à M. Alain CLEDIERE, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Corinne TONDUF à M. Ludovic PINGAUD, M. Guillaume VIENNOIS à M. François VALLES, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER,

**Étaient excusés :** Mme Mireille FAYARD, M. Bernard LEFEVRE, Mme Olivia BOULANGER, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, M. Philippe BAYOL

**Nombre de membres en exercice :** 55

**Nombre de membres présents :** 31

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote :** 16

**Nombre de membres excusés :** 8

**Nombre de membres absents :** 0

**Nombre de membres votants :** 47

**Secrétaire de séance :** M. Pierre AUGER

**PLAN DE FINANCEMENT POUR LA CREATION DE DEUX BUREAUX SUPPLEMENTAIRES SUR L'ESPACE DE COWORKING DU TIERS LIEUX 'QUINCAILLERIE NUMERIQUE'**

**Rapporteur :** M. Philippe PONSARD

Faisant face à une demande accrue de bureau à usage ponctuel, la Quincaillerie souhaite la création de deux bureaux supplémentaires sur un espace existant de coworking situé à l'étage du Tiers-Lieux.

Ces travaux chiffrés en janvier 2022 s'élevaient à 14 000€ HT, réévalués à 20 000€ HT au moment de la préparation budgétaire. Suite aux demandes de devis, les travaux s'élèveraient à 29 996,40€ pour la création de 2 bureaux et 4 894,60€ pour la pose de toile de projection dans la salle de spectacle, du fablab et l'installation de 3 prises supplémentaires dans l'espace commun.

Les écarts entre le chiffrage et les devis reçus s'expliquent par les modifications des besoins exprimés en début d'année qui ne comprenaient que la seule fermeture d'un box de l'espace coworking, avec châssis fixes au lieu de châssis ouvrants pour partie par exemple, pourtant essentiels afin d'en faciliter l'entretien. Les surfaces de cloisons (box fermé 21.13m<sup>2</sup>, 2 bureaux 35.51m<sup>2</sup> soit 40% supplémentaires), d'une porte supplémentaire, les équipements électriques, et les modifications des éclairages, se trouvent aussi sensiblement augmentés.

Les casiers et les prises associées sont également des demandes complémentaires. On peut aussi citer la finition des portes en stratifié, ou l'équipement d'un écran avec sa liaison HDMI.

Enfin n'étaient pas inclus au chiffrage, le système de gâche et de contrôle d'accès associé sur les portes, de même que la détection incendie (prestation à valider par un bureau de contrôle et dans le cadre d'une déclaration de travaux).

**Estimation travaux de 2 bureaux**

Des devis concernant ces travaux ont été demandés à des entreprises locales.

Prestation	Entreprise	Montant HT
Cloisons / fenêtres / portes / faux-plafonds / casiers	ADAM	20367,00€
Travaux électriques bureaux (dont contrôle d'accès / incendie) + électrification des casiers	NOGEEC	9058,40€
Chauffage	HERVE THERMIQUE	571,00€
<b>TOTAL</b>		<b>29996,40€</b>

De plus, après désormais presque 3 ans d'usage, il paraît nécessaire de réaliser quelques travaux d'électricité supplémentaires

Installation d'une toile de projection motorisée et vidéoprojecteur dans la salle de spectacle :

Devis 2022 : **2 375,10€ HT** compris liaison HDMI et convertisseur 930,80€ HT (vidéoprojecteur, toile et télécommande déjà détenus par le Tiers-Lieux)

Tableau blanc interactif - FabLab

Récupéré au Centre de Ressources domotique, il s'agit ici d'installer ce tableau blanc interactif au sein du fablab pour en faire un véritable outil de médiation

L'installation coûterait **2 273,80€ HT**

Prises de courants supplémentaires

L'un des murs de l'espace commun ne dispose d'aucunes prises de courant. Ces travaux porteraient donc sur l'ajout de 3 prises.

L'installation de 3 prises coûterait **245,70€ HT**

Une négociation peut être envisagée avec les entreprises.

**Plan de financement (début 2022)**

Dépenses 2022 HT		Recettes	
<b>Aménagement box de coworking</b>	20 000,00€	<b>CD23 – Contrat Boost'ter : 60 %</b>	12000,00€
		<b>Autofinancement Agglo : 40%</b>	8000,00€
<b>TOTAL</b>	<b>20 000,00€</b>		<b>20000,00€</b>

Accusé de réception en préfecture  
023-200034825-20221216-314\_22-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2022  
Date de réception préfecture : 16/12/2022

**Nouveau plan de financement (fin 2022)**

Dépenses 2022 HT		Recettes	
Aménagement box de coworking + travaux complémentaires	34 891€	CD23 – Contrat Boost'ter : 60 %	20934.60€
		Leader : 20%	6 978.20€
		Autofinancement Agglo : 20%	6 978.20€
<b>TOTAL</b>	<b>34 891€</b>		<b>34 891€</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- D'approuver le nouveau plan de financement,
- De solliciter l'intervention du Département de la Creuse dans le cadre du contrat Boost'ter pour le co-financement du projet à hauteur de 60 %
- De solliciter l'intervention des fonds FEADER – LEADER mesure 19.2 à 20 %
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à déposer les dossiers de demande d'aide et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Et ont signé les Membres présents  
Pour Extrait Conforme  
Le Président

  
Eric CORREIA



Le secrétaire de séance  
Pierre AUGER

